

Interpellation présentée par le député :
M. Eric Stauffer

Date de dépôt : 12 octobre 2011

Interpellation urgente écrite

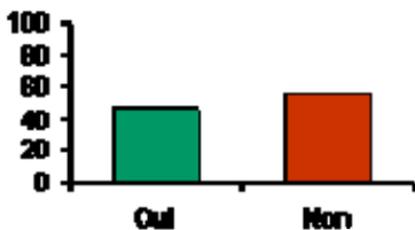
**Pourquoi le Conseil d'Etat ne respecte pas le peuple!
Vous parlez de bonne gouvernance... Commencez par ne pas
bafouer les droits démocratiques !**

En vertu de quoi vous moquez-vous des citoyens ? En effet, durant la 56^e législature - 2^e année - Session 12 (octobre 2007) - Séance 59 du 11.10.2007 à 17h00, et suivantes, vous avez soutenu les projets de lois des Radicaux-Libéraux, les PL 9628-B, PL 9667-B, PL 9629-B, PL 9627-B, traitant de la « bonne gouvernance des établissements publics autonomes », réduction des membres des conseils d'administrations !

Notamment diminution de la représentativité des partis représentés au Grand Conseil.

Un référendum a été lancé et le peuple a tranché :

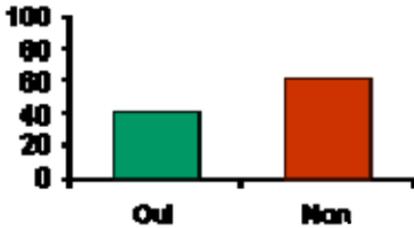
Gouvernance TPG



42.56%
24 communes

57.44%
21 communes

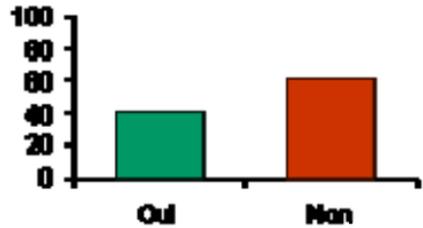
Loi refusée

Gouvernance EPM

40.25%
22 communes

59.75%
23 communes

Loi refusée

Gouvernance SIG

41.22%
22 communes

58.78%
23 communes

Loi refusée

Malgré cette remise à l'ordre cinglante du peuple, vous réitérez avec le PL 10679-A !!!!!

Pour mémoire, nous tenons ici à vous rappeler les débats du mois d'octobre 2007 !

56^e législature - 2^e année - Session 12 (octobre 2007) - Séance 59 du 11.10.2007 à 17h00

PL 9628-B

Rapport de la Commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil chargée d'étudier le projet de loi de Mme et MM. Jean Rémy Roulet, Pierre Weiss, Alain Meylan, Blaise Matthey, René Desbaillets, Jean-Claude Dessuet, Pierre Ducrest, Christian Luscher, Beatriz de Candolle, Blaise Bourrit, Renaud Gautier, Ivan Slatkine et Claude Aubert modifiant la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève (LSIG) (L 2 35) (2e et 3e débats)

Rapport de majorité de M. Jacques Jeannerat (R)

Rapport de minorité de Mme Emilie Flamand (Ve)

PL 9667-B

Rapport de la Commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil chargée d'étudier le projet de loi de Mme et MM. Pierre Kunz, Hugues Hiltbold, Jean-Marc Odier, Pierre Froidevaux, Michel Ducret, Gabriel Barrillier et Marie-Françoise de Tassigny modifiant la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève (L 2 35)

Rapport de majorité de M. Jacques Jeannerat (R)

Rapport de minorité de Mme Emilie Flamand (Ve)

PL 9629-B

Rapport de la Commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil chargée d'étudier le projet de loi de Mme et MM. Jean Rémy Roulet, Pierre Weiss, Alain Meylan, Blaise Matthey, René Desbaillets, Jean-Claude Dessuet, Pierre Ducrest, Christian Luscher, Beatriz de Candolle, Blaise Bourrit, Renaud Gautier, Ivan Slatkine et Claude Aubert modifiant la loi sur les Transports publics genevois (LTPG) (H 1 55)

Rapport de majorité de M. Jacques Jeannerat (R)

Rapport de minorité de Mme Emilie Flamand (Ve)

PL 9627-B

Rapport de la Commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil chargée d'étudier le projet de loi de Mme et MM. Jean Rémy Roulet, Pierre Weiss, Alain Meylan, Blaise Matthey, René Desbaillets, Jean-Claude Dessuet, Pierre Ducrest, Christian Luscher, Beatriz de Candolle, Blaise Bourrit, Renaud Gautier, Ivan Slatkine et Claude Aubert modifiant la loi sur les établissements publics médicaux (LEPM) (K 2 05)

Rapport de majorité de M. Jacques Jeannerat (R)

Rapport de minorité de Mme Emilie Flamand (Ve)

Premier débat

La présidente. Avant d'ouvrir le débat, je souhaiterais vous faire une communication. Par souci de transparence, je prie les députés concernés de déclarer leurs liens d'intérêts lorsqu'ils prendront la parole dans ce débat.

Pour lire la suite du mémorial :

www.ge.ch/grandconseil/memorial/data/560212/59/560212_59_partie35.asp

En vertu des pouvoirs qui sont ceux du député, des devoirs et obligations qui sont ceux du Conseil d'Etat, voici la question posée dans le cadre de cette IUE, conformément à l'article 162A LRGC :

Question :

Le respect de la volonté populaire n'est-il pas la règle qui devrait prévaloir au Conseil d'Etat ?